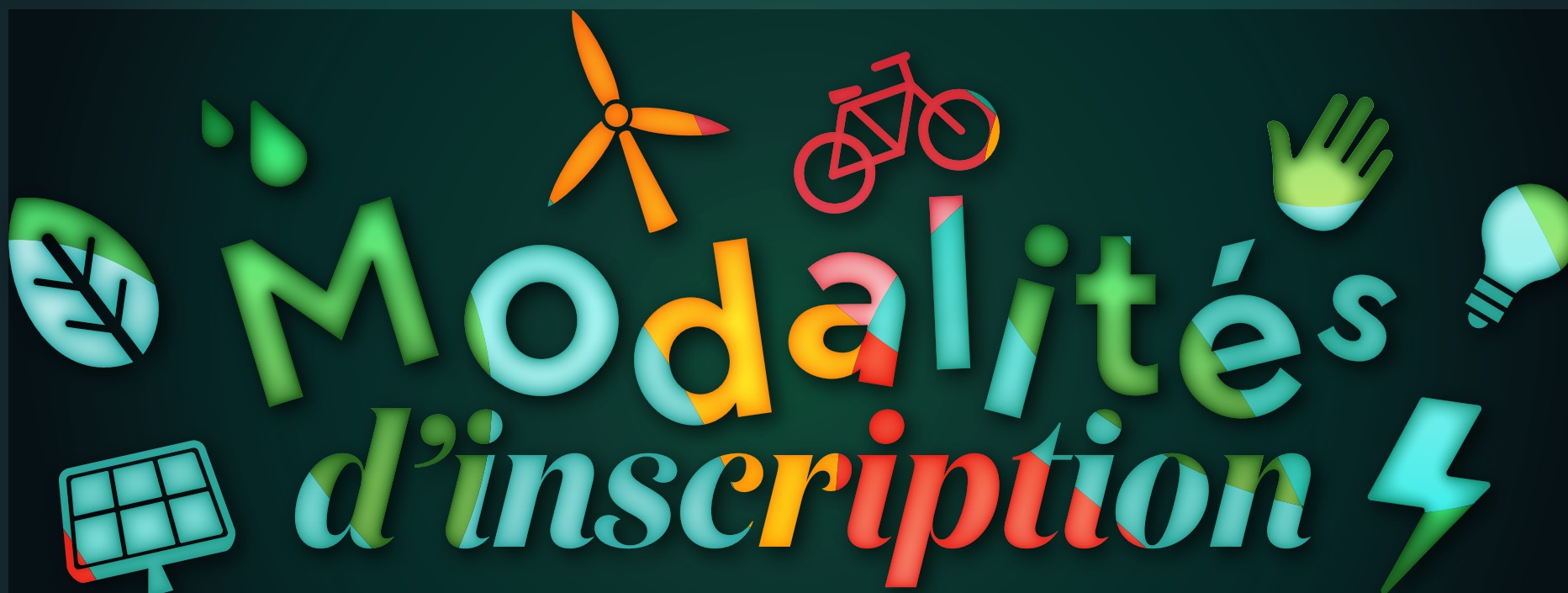




de l'Union sociale
pour l'habitat —

3>5 OCT. 2023

•Nantes•



Modalités d'inscription 83^e congrès

Droits d'inscription

Droits d'inscription(s) souscrits en ligne (sur le site internet)

Pour tous les membres des organismes :

- de 1 à 5 inscrits : **684€**
- à partir et au-delà de 6 inscrits : **530€**

Conditions spéciales pour les administrateurs

- à partir du troisième inscrit : **342€**

Les catégories "*personne accompagnante*" et "*directeurs techniques*" n'existent plus.
Ces personnes doivent être inscrites en tant que "*Congressiste*".

Nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt afin de nous préciser votre réservation hôtelière.

Les inscriptions doivent être terminées le 24 juillet 2023.

Votre règlement par chèque ainsi que les références de la facture sont à adresser à :
L'agence Lever de Rideau - Congrès Hlm - 14 rue Maublanc - 75015 Paris.



Modalités d'inscription 83^e congrès

Hébergement

Nous vous rappelons que le versement intégral des nuits vous sera demandé pour votre séjour.

Le solde de votre séjour sera à régler fin juillet afin de recevoir votre bon d'hébergement sur lequel figurera le montant versé.

Les extra seront à payer auprès de l'hôtel lors de votre départ.

Nous vous informons que la catégorie d'hôtel (A, B, C...) ne correspond pas au classement d'étoiles des hôtels : il s'agit de catégories tarifaires.

À partir du 30 juin, nous ne pourrons plus garantir les quotas hôteliers. Chaque nouvelle réservation de chambre entraînera une demande auprès des hôtels correspondants à la catégorie que vous aurez choisie sans garantie d'acceptation.

**Toute modification doit être formulée par écrit
(par mail : congreslm@ldr.fr).**

La gestion en ligne étant automatisée seuls les hôtels complets sont portés à votre connaissance.



Modalités d'inscription 83^e congrès

Mode d'inscription & règlement

Par internet

www.union-habitat.org

Rubrique "*Le Congrès*" ; onglet "*S'inscrire*" et cliquez sur la rubrique "*accéder à tous les espaces du Congrès*" puis "*organismes adhérents*"
Vous devrez envoyer à l'Agence Lever de Rideau le règlement accompagné de la copie de la facture ou de ses références.

Relevé d'identité bancaire / Crédit Coopératif

Titulaire du compte : UNION SOCIALE POUR HABITAT

Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF

Code Banque : 42559

Code Guichet : 10000

Numéro de Compte : 08001670749

Clé RIB : 55

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0016 7074 955

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Règlement à envoyer à :

Agence Lever de Rideau – Congrès Hlm, 14 rue Maublanc – 75015 Paris
ou sur l'adresse mail congreshlm@ldr.fr (pour les règlements par virement)

Pour un paiement par chèque vous devrez le rédiger à l'ordre de Congrès Hlm.



Facturation

Important à lire attentivement : nouvelles modalités de facturation

Depuis l'année dernière, le système d'inscriptions adressera dès validation de votre panier un mail au gestionnaire désigné par l'organisme, accompagné d'une facture afin de payer les inscriptions et autres prestations commandées.

Chaque modification ou nouvelle prestation commandée fera l'objet d'une nouvelle facture.

Dès lors que des inscriptions sont validées, le gestionnaire recevra chaque fin de mois (à partir de mai) un mail lui indiquant l'état financier de son dossier : *"montant payé et solde restant dû, accompagné ou non de la facture au réel notamment pour les réservations hôtelières demandées"*.

Tous les organismes ayant effectué leur inscription et/ou réservation hôtelière et ayant reçu leur facture finale devront impérativement la solder soit à réception soit au plus tard avant le 1^{er} septembre afin de recevoir le(s) dossier(s) complet(s) des congressistes inscrits au Congrès.

Pour toute inscription tardive après le 1^{er} septembre, la facture devra être régularisée pour recevoir le(s) dossier(s) des congressistes inscrits au Congrès.



Modalités d'inscription 83^e congrès

Conditions d'annulation

Inscription

Toute annulation devra être confirmée par mail à L'agence Lever de Rideau.

En cas d'annulation entre l'inscription et le 16 juin : **aucun frais d'annulation ne sera perçu**

En cas d'annulation entre le 17 juin et le 19 août : **50% des droits d'inscriptions seront retenus**

Au-delà du 19 août, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Hébergement

Attention, cette année les hôteliers demandent le versement intégral des nuits réservées pour votre séjour.

En cas d'annulation entre la réservation et le 16 juin : **50% des arrhes seront retenus.**

Au-delà de cette date, les arrhes ne pourront vous être rendues même en cas d'annulation partielle de séjour.

En cas de no show sur l'une de vos dates de séjour à Nantes, la totalité de la réservation est due.

En cas d'annulation à partir du 19 août, la totalité de la réservation est due.

Plus d'informations :

Pauline AUTOGUE • Agence Lever de rideau

Téléphone : 01 53 63 49 39

Toute annulation devra être confirmée par écrit à :

Agence Lever de Rideau

E-mail : congrshlm@ldr.fr

Modalités d'inscription 83^e congrès

Transport *(tarifs spéciaux congrès)*

Vous bénéficiez de tarifs avantageux sur le réseau Snef et sur la compagnie aérienne Air France, à condition d'anticiper votre réservation. Réservations dès maintenant



**Événement : CONGRÈS ANNUEL
DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**

Code Identifiant : **39584AF**

Valable pour transport **du 26/09/2023 au 12/10/2023**

Lieu de l'événement : **NANTES**

*Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales ainsi que des conditions de vente et d'après-vente préférentielles sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse). ***

Connectez-vous sur le site internet de l'événement ou directement via <https://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=39584AF> pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis*,
- effectuer votre réservation,
- faire émettre votre billet électronique*

Voitures de location

Il n'y a plus de réservation à tarif préférentiel, vous pouvez donc choisir le loueur de votre choix.

Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

** soumis à conditions / ** non disponible dans certains pays*



Réservation possible 3 mois avant le départ

www.snCF-connect.com

Les réservations peuvent être effectuées trois mois avant la date du voyage. Attention le tarif Congrès n'existe plus à la SNCF.

Modalités d'inscription 83^e congrès

Transports à Nantes

Le Congrès 2023 se tiendra à Nantes au Parc des Expositions de la Beaujoire Horaires d'ouverture : 8h30 à 19h00

RÉSEAU URBAIN

La ville bénéficie d'un réseau de tramway très performant. Nous vous invitons à utiliser ce mode de transport afin de faciliter vos déplacements entre le centre ville et le Parc des Expositions.

Vous pourrez commander un pass/jour (3€) lors de votre inscription.

NAVETTES

Parc Expos / hôtels / Parc Expos

Nous mettons à votre disposition à partir du mardi 3 octobre, des **navettes congrès**, excepté pour les hôtels situés en centre-ville et desservis par les transports.

Attention vous pourrez consulter le plan de transport qui vous sera adressé ultérieurement.

Informations complémentaires :

www.union-habitat.org (rubrique : Le Congrès)

Accès vers Nantes

• **VOITURE** : 5.000 places de parking aux abords immédiats du Parc des Expositions.

Depuis Angers/Paris par l'A11 : sortie Carquefou-Boisbonne-La Beaujoire, puis suivre « La Beaujoire », route de St Joseph de Porterie.

Depuis Bordeaux/La Rochelle/Aéroport Nantes Atlantique : suivre direction Poitiers par le périphérique Est, puis Rennes et sortir porte 40 "Porte de la Beaujoire".

Depuis Rennes/Vannes/St Nazaire/La Baule : direction Poitiers et périphérique Est, puis sortie N°38, puis sortie porte 40 "Porte de la Beaujoire".

• **AVION** (NANTES ATLANTIQUE): Aéroport à 25mn du Parc de la Beaujoire

Navette vers le centre ville, puis **tramway ligne 1** direction Beaujoire, descente **terminus Beaujoire**.
Le Parc des Expositions est à votre gauche à la descente.

Location de véhicules sur place. Toutes les grandes enseignes de location de voitures sont présentes à l'aéroport Nantes Atlantique. Leurs comptoirs sont situés sur l'esplanade, à proximité immédiate du parking loueurs : Avis, Europcar, Hertz, Enterprise, Sixt.

Station de taxi sur place. Pour réserver : **+33 (0)2 40 69 22 22**

• LES TRANSPORTS EN COMMUN

Gare TGV à 15mn du Parc des Expositions .

En tramway : arrivée en gare de Nantes, prendre la **sortie « Gare Nord »**. Station de tramway face à la gare. Prendre le **tramway ligne 1** direction Beaujoire, descente **terminus Beaujoire**. *Le Parc des Expositions est à votre gauche à la descente.*

Bus :

- Ligne 75 arrêt Beaujoire
- Ligne 80 arrêt Batignolles
- Chronobus C6 arrêt Beaujoire

